

Augmentation de la proportion de diplômés du postsecondaire

Niveau de scolarité fait référence au plus haut niveau d'éducation qu'une personne a terminé avec succès. Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer ce concept.

- En 2016, près des deux tiers des Canadiens (64,8 %) de 25 à 64 ans avaient achevé une forme quelconque d'études postsecondaires, ce qui représente une augmentation par rapport à la proportion de diplômés du postsecondaire de 2006 (60,6 %).
- Au Nouveau-Brunswick, près de six adultes sur dix (57,6 %) avaient terminé des études postsecondaires en 2016, ce qui représente une augmentation par rapport aux adultes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires en 2006 (53,3 %).
- Le pourcentage de la population provinciale de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études collégiales comme plus haut niveau de scolarité a augmenté considérablement, passant de 21,3 % en 2006 à 26,1 % en 2016. De plus, la proportion d'adultes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a connu une nette augmentation, passant de 16,1 % en 2006 à 20,2 % en 2016.
- La proportion des Néo-Brunswickois de 25 à 64 ans sans certificat, diplôme ou grade a enregistré la plus forte baisse, passant de 21,0 % en 2006 à 13,9 % en 2016.

Année de recensement	Plus haut niveau de scolarité atteint						
	Aucun certificat, diplôme ou grade (%)	Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence (%)	Certificat ou diplôme d'une école de métiers (%)	Certificat d'apprenti (%)	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire (%)	Universitaire	
						Niveau du baccalauréat inférieur (%)	Baccalauréat ou niveau supérieur (%)
2006	21,0	25,8	8,1	4,3	21,3	3,5	16,1
2011	16,8	26,6	7,0	5,5	22,2	3,1	18,8
2016	13,9	28,5	5,0	4,4	26,1	1,9	20,2

Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 2006 à 2016